



ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG

DROIT A CESU

Accord cohésion social et égalité des chances

La Cfdt vous informe de vos droits !

version 05/09/2022

POUR 1 ENFANT AGE DE MOINS DE 3 ANS

Rémunération mensuelle brute	Part annuelle EFS	Part annuelle salarié	Droit total annuel
moins de 2000€	1 100€	400€	1 500€
de 2000€ à 3000€	900€	600€	
de 3000€ à 4000€	700€	800€	
de 4000€ à 5000€	500€	1 000€	
+ de 5000€		Pas de CESU	

POUR 2 ENFANT AGE DE MOINS DE 3 ANS

Rémunération mensuelle brute	Part annuelle EFS	Part annuelle salarié	Droit total annuel
moins de 2000€	1 650€	600€	2 250€
de 2000€ à 3000€	1 350€	900€	
de 3000€ à 4000€	1 050€	1 200€	
de 4000€ à 5000€	750€	1 500€	
+ de 5000€		Pas de CESU	